



Compte rendu. du CTPD du 17 mars 2011

A l'ordre du jour de cette réunion :

- Approbation des procès verbaux des 14 juin, 6 et 22 décembre 2010.
- Exécution budgétaire 2010 et prévisions 2011..
- Informations sur les GEM
- Présentation du référentiel Marianne
- Information sur la mise en place des organigrammes fonctionnels.
- Ponts naturels de l'année 2011.
- Question diverses.

L'ensemble des documents de travail du CTPD sont consultables sur le site CGT Finances Publiques 65 : <http://www.financespubliques.cgt.fr/65/spip.php?article996>

① Approbation des PV des 14 juin, 6 et 22 décembre 2010 :

Les organisations syndicales présentes (CGT et SNUI) ont approuvé les procès verbaux mais la CGT a fait remarquer que ceux-ci (même s'ils n'ont pas vocation à constituer un relevé textuel exhaustif) retranscrivent une version quelque peu édulcorée des débats en CTP.

Les échanges souvent vifs entre la direction et les syndicats ont parfaitement vocation à être repris dans des PV qui sont communiqués à l'échelon central.

La CGT a également relevé que sa demande formulée le 22.12.2010 de communication des statistiques de fréquentation sur les 3 dernières années du Centre des Finances de Tarbes n'avait toujours pas trouvé d'écho de la part de la Direction. Celle-ci s'est engagée à communiquer ces éléments.

② Exécution budgétaire 2010 et prévisions 2011 : (documents complets disponibles sur le site de la CGT FP 65)

L'exécution budgétaire 2010 présentée pour la première fois de manière agrégée pour les 2 filières n'a pas appelé de remarques particulières. Elle révèle une forte augmentation des postes suivants :

- ♦ Affranchissement,
- ♦ Location immobilières,
- ♦ Frais de déplacement.

➤ Budget prévisionnel 2011 :

Alors que le budget prévisionnel faisait l'objet, lors des exercices antérieurs, d'une présentation particulièrement détaillée (par postes de dépenses et services), c'est une misérable feuille de choux qui a été remise aux représentants du personnel pour l'année 2011.

Les raisons d'une telle présentation : non pas le souci d'économie de papier mais les effets visiblement bénéfiques de la mise en place de Chorus.

La direction a précisé que cette application (pourtant tant vantée par la DGFIP) ne permettrait pas d'apporter le niveau de détail des années antérieures.

La CGT, tout en faisant remarquer que la prévision 2011 révélait **une baisse globale du budget (hors loyers budgétaires) de 7 %**, a refusé de commenter un document qui tient en une simple page et qui ne permet pas d'appréhender la réalité budgétaire.

Elle a demandé à ce que les insuffisances de Chorus reconnues par la Direction soient inscrites au PV et qu'un effort soit fait au niveau local pour apporter une information plus complète.

La Direction a fait savoir qu'elle n'accédait pas à cette demande compte tenu de la lourdeur de la tâche (et du manque de personnel sans doute aussi).

Dans ces conditions l'analyse prévisionnelle perd toute pertinence.

Enconséquence, la CGT a refusé de prendre part au vote sur le budget 2011.

③ Information sur les Groupes d'Expression Métier :

La Direction a dressé un premier bilan de l'expérience des GEM dans le département :

Il n'y a pas eu de GEM départemental. Et pour cause : **6 agents seulement se sont portés volontaires (2 cadres A, 2 cadres B et 2 cadres C) et ont intégré des GEM régionaux.**

Le DDFIP lui même a reconnu que l'expérience était tout sauf un succès.

La CGT a demandé à la direction quelle était sa lecture de cette désaffection de la part des agents.

La direction a invoqué des erreurs de communication et une mauvaise appréciation des GEM qui ne se résumeraient pas au seul « *reengineering de processus* ».

Pour la CGT (qui avait appelé avec le SNUJ au boycott de ces GEM) il est affligeant que la Direction ne perçoive pas le sens d'un message somme toute assez clair :

Les agents qui subissent réformes, suppressions d'emplois et gel des salaires, ne croient plus aux usines à gaz directionnelles qui voudraient faire leur bonheur à leur insu.

Que les GEM reposent en paix et que la Direction n'y revienne plus cela nous évitera de perdre du temps.

④Référentiel Marianne :

Mme Mauresmo a indiqué qu'elle en était la représentante départementale.

La Direction a présenté sur un ton des plus légers le dit référentiel en précisant qu'il s'agissait d'un PVFI bis que tous les agents connaissent déjà et que cela ne changerait rien ou pas grand-chose à leur quotidien.

La CGT a souhaité quant à elle que l'on s'arrête sur le contenu du référentiel.(l'ensemble des fiches descriptives est consultable sur Ulysse).

Une fois encore il est patent que l'on se montre toujours plus exigeant avec les agents alors que les conditions d'exercice des missions ne cessent de se détériorer.

Les services se vident, la pression ne cesse d'augmenter, générant un mal être au travail de plus en plus perceptible.

Dans ces conditions le contenu de certaines fiches prêterait à sourire si l'on ne connaissait pas la réalité des services, jugez plutôt :

« adaptation des horaires aux besoins des usagers, prises en compte des personnes à mobilité réduite, accueil des personnes en difficulté, réponses aux courriels dans les 5 jours, prise en compte des appels téléphoniques en moins de 5 sonneries, et le pompon : l'administration veille au remplacement des personnels manquants » ...N'en jetez plus !

Prenons au contraire quelques exemples issus de la vie réelle et non des élucubrations de chargés de communication ministériels :

♦quelle réponse directionnelle à la situation du centre des finances de Lourdes (8 départs en 2011, mauvaises conditions d'accueil des usagers, absence de confidentialité),

♦quelles réponses directionnelles aux vacances d'emplois constatées dans le réseau (centre des finances de Lannemezan, trésorerie d'Arreau, trésorerie de Vielle Aure, de Tarbes Municipale) aux 28 départs en retraite programmés en 2011 etc...

Ces situations ne nous portent pas à la légèreté, bien au contraire.

⑤ Organigrammes fonctionnels :

La mise en place d'organigrammes fonctionnels s'inscrit dans la démarche d'organisation de la « maîtrise des risques » La Direction a motivé cette démarche par les conséquences de la LOLF et de la certification des comptes de l'Etat.

A partir de là et « ***dans le souci d'aider les agents en définissant leurs rôles et leurs attributions*** », les chefs de service devront établir dès le mois d'avril un organigramme fonctionnel qui traduira de façon détaillée l'identification des tâches et des personnes devant les réaliser.

Et quand la Direction dit « détaillé », elle ne lésine pas : pour des structures comme les SIP/SIE/CDIF l'organigramme détaillé approchera les 40 pages. (les exemples d'organigrammes sont disponibles sur le site de la CGT)

Ces organigrammes seront ensuite soumis à la supervision du directeur chargé de la Mission Maîtrise des Risques.

A noter, mais cela est désormais un rituel : toute observation faisant état d'une absence de moyens sera bien entendu proscrite. Car à l'évidence l'absence de moyens ne génère aucun risque dans les services.

Pour la CGT, cet empressement à la mise en place des organigrammes fonctionnels a beaucoup à voir avec le lancement en 2012 de la notation nouvelle formule.

Et, au-delà d'un simple document fixant l'organisation du travail et les responsabilités de chacun, c'est l'avènement de la Prime de Fonction et de Résultat que prépare l'OF.

La Direction a marqué son désaccord total avec cette analyse, on ne s'en étonnera pas.

Pour notre part, nous invitons tous les agents à consulter les documents que nous avons mis en ligne à l'article suivant : <http://www.financespubliques.cgt.fr/65/spip.php?article997>.

Nous reparlerons de ce nouvel avatar bureaucratique lors de nos prochaines HMI.

⑥ Ponts naturels :

Ponts naturels retenus par la Direction :

- ♦ 3 juin 2011 (Ascencion)
- ♦ 15 juillet 2011
- ♦ 31 octobre 2011.

La CGT et le SNUI se sont abstenus car certains agents disposant de peu de jours RTT ne souhaitent pas forcément que leurs prises de congés leur soient ainsi imposées.

⑦ Questions diverses :

➤**Notation :** Pour une meilleure lisibilité de la campagne de notation, du respect de la rotation dite sélective et afin de permettre aux agents de mieux se situer, la CGT demande à ce que la Direction communique le bilan des attributions de bonification par services pour l'année en cours et les deux années précédentes.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de traitement égalitaire des agents des deux filières, cette information n'étant jusqu'alors communiquée que pour la filière gestion publique.

La direction n'a pas répondu à la demande mais a indiqué qu'elle ferait rapidement une proposition.

➤**Contrôle fiscal des agents de la DDFIP :** la CGT a appelé l'attention de la Direction sur le cas d'un agent contrôlé 2 fois en 2 ans.

La Direction a invoqué une erreur qui allait être rectifiée.

La CGT a également exigé que les agents contrôlés soient traités comme des contribuables à part entière auxquels les renseignements doivent être demandés par courrier et non par téléphone ou mail.

➤ **La CGT a réitéré sa demande de mise à disposition des agents du département d'une partie des micro-ordinateurs qui ont été récemment remplacés dans le réseau.**

La Direction qui avait été saisie par écrit par la CGT a donné son accord, indiquant qu'elle préciserait prochainement le nombre exact d'ordinateurs qui seront mis à disposition.

➤ **Situation de la trésorerie de Tarbes Municipale :** la Direction précise à la CGT que le déménagement de la trésorerie se fera fin juin.

La CGT demande à ce que la décision du lieu d'installation de la caisse de la trésorerie ne soit pas effective avant la tenue d'un prochain CTP demandé par la CGT.

➤ **Demande de tenue d'un CTPD.**

Compte tenu de la situation du département, la CGT va demander la tenue d'un CTP chargé d'examiner les points suivants auxquels pourront s'en ajouter d'autres :

- ♦ Organisation de l'accueil au SIP de Tarbes
- ♦ Conditions d'exercice des missions au Centre des Finances de Lourdes compte tenu de l'importance des départs programmés en 2011,
- ♦ Retour sur les conditions du calibrage des missions du PRS et exercice actuel des missions,
- ♦ Décompte des temps de trajet pour formation et frais de déplacement (suite à la réunion de 2 groupes de travail) .
- ♦ Situation des vacances d'emplois et gestion des équipes de remplacement de la filière gestion publique.

Vos représentant(e)s CGT présents au CTPD du 17 mars 2011 :

Nicole Crampe
Encarnita Cerrillo
Pascal Tomas
Pierre Durand
Alain Estrade
José Navarro.

Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT.

Alors, je me syndique...

Nom prénom :
Adresse administrative :
eMail :
Grade : Echelon/Indice :
Temps partiel : Date:.....
Signature,



Bulletin à renvoyer à Alain Estrade (SIP Tarbes) ou Philippe Peres (SIP/SIE de Lourdes) ou Pierre Durand (service comptabilité DDFIP 65)